

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)

Catégories approuvées dans la Recommandation 4.7 modifiée par la Résolution VIII.13 de la Conférence des Parties contractantes

Note aux rédacteurs:

1. La FDR doit être remplie conformément à la *Note explicative et mode d'emploi pour remplir la Fiche d'information sur les zones humides Ramsar* ci-jointe. Les rédacteurs sont vivement invités à lire le mode d'emploi avant de remplir la FDR.

2. La FDR remplie (et la ou les carte(s) qui l'accompagne(nt)) doit être remise au Bureau Ramsar. Les rédacteurs sont instamment priés de fournir une copie électronique (MS Word) de la FDR et, si possible, des copies numériques des cartes.

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR:

Meinrad Küttel	Carole Gonet
OFEFP	OFEFP
CH-3003 Berne	CH-3003 Berne
Tél.: +41 (0)31 322 93 24	Tél.: +41 (0)31 322 93 65
Fax: +41 (0)31 323 89 74	
meinrad.kuettel@buwal.admin.ch	
carole.gonet@buwal.admin.ch	

USAGE INTERNE SEULEMENT

J M A

--	--	--

Date d'inscription

--	--	--	--	--	--

Numéro de référence du site

2. Date à laquelle la FDR a été remplie ou mise à jour:

15 janvier 2005

3. Pays:

Suisse

4. Nom du site Ramsar:

Rhonegletschervorfeld

5. Carte du site incluse:

Voir annexe III de la *Note explicative et mode d'emploi* pour des orientations précises sur la fourniture de cartes appropriées.

a) copie imprimée (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar): **oui x**

b) format numérique (électronique) (optionnel): **non x**

6. Coordonnées géographiques (latitude/longitude):

46° 34' 00" N / 8° 22' 14" E („Gletschbode“)

7. Localisation générale:

Indiquer dans quelle partie du pays et dans quelle(s) grande(s) région(s) administrative(s) elle se trouve ainsi que la localisation de la grande ville la plus proche.

Canton: Valais

Région: Suisse occidentale **Commune:** Oberwald

Le site est formé par la marge proglaciaire du Glacier du Rhône qui s'étend jusqu'au hameau de Gletsch.

Il est situé à env. 50 km de la ville de Brig (11'700 habitants).

8. Élévation: (moyenne et/ou max. & min.)

2090 m (moyenne)

1757 m - 2485 m (minimale/maximale)

9. Superficie: (en hectares)

317 ha

10. Brève description:

Bref paragraphe résumant les principales caractéristiques écologiques et l'importance de la zone humide.

Le site se compose de la langue du glacier du Rhône et de la zone de marge proglaciaire récente jusqu'au hameau de Gletsch. Cette dernière s'étend de front abrupt de la langue glaciaire à la zone alluviale plate de «Gletschbode». Il s'agit d'une zone alluviale alpine active. Elle comporte les différents stades de successions (associations pionnières sur sols bruts jusqu'aux forêts de mélèzes). Les associations de sols humides se développent en étroite mosaïque avec celles préférant des sols frais voire secs. Les différents types d'écosystèmes présents abritent une série d'espèces animales et végétales rares et menacés.

Le site appartient aux milieux humides sous-représentés actuellement dans la liste de Ramsar ou à ceux pour lesquels une attention particulière doit leur être portée (*Résolution VIII.11: Orientations complémentaires pour identifier et inscrire des zones humides d'importance internationale appartenant à des types de zones humides sous-représentés; Résolution VIII.12: Renforcer l'utilisation rationnelle et la conservation des zones humides de montagne; Résolution VIII.17: Lignes directrices relatives à une action mondiale pour les tourbières*).

11. Critères Ramsar:

Encercler ou souligner chaque Critère justifiant l'inscription de ce site Ramsar. Voir annexe II de la *Note explicative et mode d'emploi* pour les Critères et les orientations sur leur application (adoptés dans la Résolution VII.11).

1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8

12. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 11 ci-dessus:

Justifier chaque Critère l'un après l'autre, en indiquant clairement à quel Critère s'applique la justification (voir annexe II pour des orientations sur les formes acceptables de justification).

Critère 1: Par sa taille, sa structure, la dynamique libre du Rhône et sa longue tradition en matière de recherches, la marge proglaciaire du Glacier du Rhône est une des plaines alluviales alpines les plus remarquables des Alpes centrales occidentales.

Critère 2: L'histoire géomorphologique du glacier (retrait) se reflète dans la diversité des types de végétation présents, à l'exemple des successions et des zonations rencontrées. 15 alliances phytosociologiques et plus de 280 espèces de plantes vasculaires y ont été recensées.

13. Biogéographie (information requise lorsque les Critères 1 et/ou 3 et/ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire):

Nommer la région biogéographique où se trouve le site Ramsar et indiquer le système de régionalisation biogéographique appliqué.

a) région biogéographique:

La région biogéographique est celle des Alpes centrales occidentales.

b) système de régionalisation biogéographique (citer la référence):

GONSETH, Y.; WOHLGEMUTH, T.; SANSONNENS, B.; BUTTLER, A. (2001): Les régions biogéographiques de la Suisse – Explications et divisions standard. Documents environnement N° 137. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Berne. 48 p.

14. Caractéristiques physiques du site:

Décrire, le cas échéant, la géologie, la géomorphologie; les origines - naturelles ou artificielles; l'hydrologie; le type de sol; la qualité de l'eau; la profondeur et la permanence de l'eau; les fluctuations du niveau de l'eau; les variations dues aux marées; la zone en aval; le climat général; etc.

Géologie et géomorphologie

Le site s'inscrit dans la zone d'Urseren, entre les deux massifs cristallins de l'Aar et du Gotthard. Il est limité au sud-est par les couches redressées des sédiments métamorphisés de la zone d'Urseren et au nord-ouest par une zone mixte granito-gneissique du massif de l'Aar. Les dépôts rocheux de la marge proglaciaire sont principalement issus de la zone centrale du massif de l'Aar (gneiss et granites). On y trouve également des sédiments de la zone d'Urseren transportés par le Muttbach (calcaires mésozoïques, schistes argileux, quartzite et dolomie).

La structure du site est déterminée par un verrou rocheux à Gletsch. L'ombilic en amont a été comblé par du matériel morainique, formant ainsi une plaine (Gletschbode). La fonte des neiges et de la glace, ainsi

que de fortes précipitations provoquent régulièrement le débordement du Rhône et la formation de nouveaux lits.

Pédologie

Le type de sol dominant est le ranker. Selon l'âge de formation des sols, on rencontre sur le site des sols bruts, des ranker avec un début de formation d'humus et d'acidification, des stades de transition de sols bruns jusqu'à des sols bruns podzolisés. A cela s'ajoutent des sols de type anmoor et tourbeux.

Climat

Le climat est rude et riche en précipitations, soit un climat typique de hautes montagnes. Les précipitations ont lieu principalement en hiver et au printemps, l'été étant relativement sec. La moyenne annuelle des précipitations se situe aux environs de 1'500 mm, la température moyenne annuelle est d'environ 1.2 °C. Les données se basent toutefois sur une courte série de données. La période de végétation dure environ 4.5 - 5 mois, soit de début juin à début octobre.

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau est excellente. Selon sa provenance, elle est claire (eau de source) ou chargée en minéraux et en matières en suspension (eaux de fonte du glacier).

15. Caractéristiques physiques du bassin versant:

Décrire la superficie, les caractéristiques géologiques et géomorphologiques générales, les types de sols principaux et les principales formes d'utilisation des sols, et le climat (y compris le type climatique).

Le bassin versant au sens strict se compose du glacier du Rhône et est largement composé de glaciers. Par sa situation centrale dans le massif de l'Aar et son altitude élevée, on y trouve principalement des sols bruts silicatés à différents stades d'évolution. Le climat est nival. Les activités se limitent à l'alpinisme estival et hivernal et à la récolte de cristaux.

16. Valeurs hydrologiques:

Décrire les fonctions et valeurs de la zone humide du point de vue de la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives; etc.

Le site se situe dans la partie supérieure du cours du Rhône. Ce dernier n'est, abstraction faite des 150 premiers mètres env. dans la partie inférieure du site directement derrière Gletsch, ni endigué ni exploité.

17. Types de zones humides

a) présence:

Encercler ou souligner les codes correspondants aux types de zones humides du «Système de classification des types de zones humides» Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi*.

Marine/côtière: A • B • C • D • E • F • G • H • I • J • K • Zk(a)

Continentale: L • M • N • O • P • Q • R • Sp • Ss • Tp • Ts • U •
Va • Vt • W • Xf • Xp • Y • Zg • Zk(b)

Artificielle: 1 • 2 • 3 • 4 • 5 • 6 • 7 • 8 • 9 • Zk(c)

b) dominance:

Énumérer les types de zones humides identifiés sous a) ci-dessus par ordre de dominance (par superficie) dans le site Ramsar, en commençant par le type de zone humide qui a la plus grande superficie.

Tp, M, W, N, Ts, U, Va, Y

Il s'agit d'estimations. Des données précises font défaut.

18. Caractéristiques écologiques générales:

Préciser la description, s'il y a lieu, des principaux habitats, types de végétation, communautés végétales et animales présents dans le site Ramsar.

Son histoire géomorphologique et sa dynamique naturelle actuelle marquent le site de leur empreinte. Extrêmement diversifiée est avant tout la mosaïque fine de la couverture végétale, qui dépend en particulier du substrat sur lequel elle se développe, de l'humidité et de la stabilité du sol, de l'exposition et de la durée de son développement.

Le long du cours du Rhône se développe les associations pionnières des bords de torrents alpins de l'alliance du *Caricion juncifoliae*. Elles se rencontrent avant tout où la glace s'est retirée depuis peu. Largement présentes sont les associations sur rochers, éboulis et d'alluvions (*Epilobion*).

Lorsque le sol est stabilisé, ce sont les brousses de saules arbustifs qui se développent (*Salicion pentandrae*) et au versant situé à l'ombre, les mégaphorbiaies de montagne hygrophiles à aulne vert (*Alnus viridis*) de l'alliance d *Adenostylon*. Puis vient le domaine des jeunes forêts de mélèzes (*Larix decidua*). A relever encore les parvocariçaies acidophiles (*Caricion nigrae*) dans la partie la plus inférieure du site, ainsi que les différents groupements de sources acides (*Cardamino montion*).

19. Flore remarquable:

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

La flore du site est avant tout marquée par le retrait du glacier et la libération des glaces. Sont particulièrement dignes de valeur, les associations arctico-alpines, peu étendues et pionnières des bords de torrents alpins à laïche bicolore (*Carex bicolor*). Elles ont besoin des conditions particulières de la zone inondable des torrents de glaciers (eau froide).

20. Faune remarquable:

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc., en fournissant des données de recensement. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – Cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

Mammifères

Le secteur de „Gletschbode“ abrite des chamois (*Rupicapra rupicapra*) et des cerfs (*Cervus elaphus*).

Avifaune

La marge proglaciaire et ses environs revêt une grande importance pour l'avifaune de montagne. Dans le site nichent env. 25 espèces, parmi lesquelles on relève la perdrix bartavelle (*Alectoris graeca*), le tétras lyre (*Tetrao tetrix*), le sizerin flammé (*Carduelis flamma*), la niverolle alpine (*Montifringilla nivalis*) et le monticole de roche (*Monticola saxatilis*), cette dernière classée comme vulnérable VU dans la Liste rouge des oiseaux nicheurs menacés de Suisse, OFEFP 2001. A relever également les grandes populations d'accenteur mouchet (*Prunella modularis*) et de fauvette des jardins (*Sylvia borin*).

Batraciens

On relève la présence sur le site de 2 espèces menacées inscrite sur la Liste rouge des espèces animales menacées de Suisse, OFEFP 1994: le triton alpestre (*Triturus alpestris*) et le crapaud commun (*Bufo bufo*).

Reptiles

On note la présence sur le site de la vipère aspic (*Vipera aspis*), espèce menacée inscrite sur la Liste rouge des espèces animales menacées de Suisse, OFEFP 1994. Le lézard vivipare (*Lacerta vivipara*) est également présent sur le site.

Invertébrés

On relève les espèces d'orthoptères suivantes: dans la catégorie très menacée (Listes rouges des espèces animales menacées de Suisse, OFEFP, 1994), le criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) et dans la catégorie menacée, le dectique verrucivore (*Decticus verrucivorus*).

21. Valeurs sociales et culturelles:

Par exemple, production halieutique, foresterie, importance religieuse, sites archéologiques, relations sociales avec la zone humide, etc. Établir la distinction entre l'importance historique/archéologique/religieuse et les valeurs socio-économiques actuelles.

Valeurs sociales

Activités de loisirs: „Gletschbode“: site de randonnée apprécié en été et en début d'automne à partir du hameau de Gletsch (site d'excursion journalière au croisement du col du Grimsel et de celui de la Furka). Le chemin reliant l'Hôtel Belvédère à la grotte de glace du Glacier du Rhône est également très fréquenté. Pratique de l'alpinisme sur différents rochers, particulièrement dans les secteurs de rupture de pente.

Agriculture: Le site se situe dans une zone d'estivage. Le secteur du „Gletschbode“ est pâturé librement par les vaches, à l'exception du bas-marais situé à l'extrémité inférieure du site.

22. Régime foncier/propriété:

a) dans le site Ramsar:

Les terrains sont propriétés du canton du Valais et de la commune d'Oberwald.

b) dans la région voisine:

Les terrains sont propriétés du canton du Valais et de la commune d'Oberwald.

23. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau):

a) dans le site Ramsar:

Activités de loisirs: „Gletschbode“: site de randonnée apprécié en été et en début d'automne à partir du village de Gletsch (site d'excursion journalière au croisement du col du Grimsel et de celui de la Furka). Le chemin reliant l'Hôtel Belvédère à la grotte de glace du Glacier du Rhône est également très fréquenté. Pratique de l'alpinisme sur différents rochers, particulièrement dans les secteurs de rupture de pente.

Agriculture: Le site se situe dans une zone d'estivage. Le secteur du „Gletschbode“ est pâturés librement par les vaches, à l'exception du bas-marais situé à l'extrémité inférieure du site.

Sentiers: sentiers de randonnée pédestre.

Education: panneaux indiquant la zone protégée.

b) dans la région voisine/le bassin versant:

Terrains non exploités et alpages.

24. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'utilisation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement:

a) dans le site Ramsar:

Facteurs passés

- Protection contre les crues des bâtiments et installations du hameau de Gletsch, dans la partie inférieure du site.
- Exploitation du matériel morainique pour la construction des bâtiments du hameau de Gletsch.
- Vraisemblablement exploitation de cailloux dans le lit du Rhône.

Facteur présents

- **Activités de loisirs:** La décision cantonale de protection décrète que toutes les activités qui portent atteinte à l'intégrité de site sont interdites. Cependant, il n'est pas exclu que, par exemple,

des dérangements se produisent pendant la période estivale lors d'une grosse affluence de visiteurs. Toutefois, au vu de la grandeur du site, cela reste dans des proportions supportables.

- **Exploitation alpestre:** conflits entre la protection du site et l'exploitation alpestre en particulier dans la partie antérieure de „Gletschbode“. Des contrats ont été signés entre le canton du Valais et les exploitants et des mesures ont été prises, dont les effets seront évalués dans le cadre du suivi de la protection des zones alluviales.

b) dans la région voisine:

- Idem à ceux mentionnés pour le site.

25. Mesures de conservation en vigueur:

Énumérer la catégorie et le statut juridique des aires protégées au plan national, y compris les relations aux limites du site Ramsar; les pratiques de gestion; mentionner s'il existe un plan de gestion approuvé officiellement et s'il est appliqué.

Au niveau national

- Site protégé dans son ensemble par l'ordonnance fédérale concernant l'inventaire des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale du 10 août 1977 (objet N°1710). La protection comprend principalement l'interdiction de nouvelles constructions et installations.
- Site protégé, sans le glacier du Rhône même, par l'ordonnance fédérale sur les zones alluviales d'importance nationale du 28 octobre 1992 (objet N°1215). Les buts de protection sont la conservation intacte du site sur le plan qualitatif et quantitatif et sa régénération s'il y a lieu.

Au niveau cantonal

- Site protégé dans son ensemble par la Décision 451.337 du 10 mars 1999 concernant la protection de la zone alluviale de «Gletschboden» et de la marge glaciaire du glacier du Rhône, à Oberwald.
- Contrat de gestion alpestre entre l'exploitant et le canton du Valais, représenté par le Service des forêts et du paysage.

Au niveau communal

- Le plan de zones de la commune d'Oberwald est en cours de révision. Le site y sera désigné, conformément à la Décision cantonale de protection du 10 mars 1999, comme zone de protection de la nature.

Gestion et revitalisation du site

La gestion et la revitalisation du site sont placées sous la responsabilité du Service cantonal des forêts et du paysage (selon Décision cantonale de protection du 10 mars 1999). Le site doit être si possible laissé dans son état naturel, car les différents stades de succession confèrent au site une grande partie de sa valeur.

Suivi des mesures de protection

Au niveau national

- Suivi dans le cadre du programme national de suivi de la protection des zones alluviales en Suisse de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP). Relevés prévus en 2005.

Au niveau cantonal ou régional

-

Surveillance des mesures de protection et de gestion

La surveillance du site est assurée par les gardes faune et les forestiers sous la responsabilité du Service cantonal des forêts et du paysage.

26. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées:

Par exemple, un plan de gestion en préparation; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

Gestion

- Dans le futur, si nécessaire, suppression de buissons et d'arbres pour le maintien ouvert de surfaces de marais.

Information

- Mise en place d'un nouveau panneau d'information.
- Mesures d'information du public.

27. Recherche scientifique en cours et équipements:

Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

Le site a fait l'objet de différentes recherches scientifiques (par ex. SCHUBIGER-BOSSARD, 1988). Les variations de la taille du glacier du Rhône sont mesurées annuellement depuis 1879.

28. Activités actuelles relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site:

Par exemple, centre d'accueil de visiteurs, tours d'observation et sentiers nature, brochures d'information, infrastructures d'accueil pour les écoles, etc.

Un sentier didactique à travers un paysage unique et typique a été aménagé dans la partie inférieure facile d'accès de la marge proglaciaire (Gletschboden). Une petite brochure informative est disponible au hameau de Gletsch.

29. Loisirs et tourisme actuels:

Indiquer si la zone humide est utilisée à des fins de loisirs et/ou tourisme; mentionner le type, la fréquence et le nombre de visiteurs.

Le site est fréquenté de manière saisonnière (été-automne) pour la randonnée pédestre ou pour visiter la grotte de glace du glacier du Rhône près de l'hôtel Belvédère. Les visiteurs sont bien canalisés sur les différents chemins existants et bien entretenus. Quelques rochers sont utilisés par des grimpeurs. Le nombre de visiteurs du site n'est pas connu. Le site est situé à proximité des cols du Grimsel et de la Furka. A noter également du point de vue touristique, la remise en service en juillet 2000 du tronçon Gletsch-Furka du train à vapeur Gletsch-Realp.

30. Juridiction:

Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/région et fonctionnelle/sectorielle, par exemple ministère de l'Agriculture/ministère de l'Environnement, etc.

Au niveau national: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, OFEFP, CH-3003 Berne

Au niveau cantonal: Service des forêts et du paysage, Bâtiment "Mutua", CH-1951 Sion
Tél.: +41 (0)27 606 32 20, Fax: +41 (0)27 606 32 04, e-mail: peter.keusch@admin.vs.ch

31. Autorité de gestion:

Fournir le nom et l'adresse du bureau, de l'organisme, de l'organisation directement responsable de la gestion de la zone humide. Dans la mesure du possible, fournir aussi le nom du poste et/ou de la personne ou des personnes responsables pour la zone humide.

Service des forêts et du paysage

Section Nature et Paysage

Dr. Peter Keusch

Bâtiment "Mutua"

CH-1951 Sion

Tél.: +41 (0)27 606 32 20

Fax: +41 (0)27 606 32 04

E-mail: peter.keusch@admin.vs.ch

32. Références bibliographiques:

Références scientifiques et techniques seulement. Si un système de régionalisation biogéographique est appliqué (voir 13 ci-dessus), veuillez indiquer la référence complète de ce système.

- GONSETH, Y.; WOHLGEMUTH, T.; SANSONNENS, B.; BUTTLER, A. (2001): Les régions biogéographiques de la Suisse – Explications et divisions standard. Documents environnement N°137. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage Berne. 48 pages.
- SCHUBIGER-BOSSARD, C. M. (1988): Die Vegetation des Rhonegletschervorfeldes, ihre Sukzession und naturräumliche Gliederung. Beiträge zur Geobotanischen Landesaufnahme der Schweiz 64, 228 S.

Veuillez renvoyer à l'adresse suivante: Bureau de la Convention de Ramsar, rue Mauverney 28, CH-1196 Gland,
Suisse

Téléphone: +41 22 999 0170 • Télécopie: +41 22 999 0169 • Courriel: ramsar@ramsar.org